



Indiquer la source dans le cas d'une paraphrase ou celle d'une citation

Ce document est extrait de SCARIATI R. et DEL BIAGGIO C., *Normes de rédaction : Comment faire référence aux documents ?*, Département de géographie, Université de Genève, 02/02/2010. Il est reproduit avec leur aimable autorisation.

Je vous invite vivement à le consulter :

http://www.unige.ch/ses/geo/etudes/Memoires-PR/Normes_redaction.pdf

• LE RENVOI "CITATION-NOTE"

Ce système consiste à insérer à l'intérieur du texte (immédiatement après la citation ou la paraphrase) un "appel de note" : numéro en exposant qui renvoie à une note se trouvant soit au bas de la page, soit à la fin d'un chapitre du travail, soit à la fin de celui-ci.

La note elle-même contiendra les références, la source ou toute indication jugée utile.

Remarques :

- La référence bibliographique contenue dans la note peut être réduite à l'auteur et au titre seulement, dès lors qu'elle figure de façon complète dans la bibliographie en fin de travail.
- On pourra utiliser ce système de "citation-note" ailleurs dans le texte, même s'il ne s'agit pas de donner les références d'une citation. On donnera par exemple de compléments d'informations ou des remarques que l'on désire "sortir" du texte pour ne pas l'alourdir.

• LE SYSTÈME DIT "ANGLO-SAXON"

Ce système consiste à insérer à l'intérieur du texte (immédiatement après la citation ou la paraphrase) une parenthèse contenant la référence bibliographique. On notera dans ce cas uniquement le nom de l'auteur (et éventuellement l'initiale du prénom), l'année du document cité, et la page de référence de la citation. Lorsque l'auteur a publié plus d'un titre la même année, on distinguera ces titres par une lettre en minuscules placée immédiatement après la date.

Exemple : (Dubois J., 1998b, p. 128) pour une citation, (Dubois J., 1998b) pour se référer à son œuvre.

Remarques :

- Ce système implique que la bibliographie figurant en fin de travail soit rédigée dans cette même forme.
- Ce système ne permet pas de noter des considérations personnelles sur cette citation, comme on pourrait le faire avec le système précédent. Cependant, il est utilisé de plus en plus fréquemment car il simplifie la lecture et la rédaction d'un texte.

↳ ABRÉVIATIONS COURANTES

Les abréviations sont utilisées couramment dans les renvois bibliographiques. Parmi les principales, nous avons :

- **Op. cit.** : "opere citato", qui signifie œuvre déjà citée. On emploie cette abréviation pour dire que l'œuvre en question a déjà été mentionnée en amont dans le texte, avec ses références bibliographiques complètes; on indique alors seulement le nom de l'auteur suivi de l'abréviation (ex. : Raffestin, op.cit.);
- **Ibidem ou Ibid.** : "comme ce qui vient d'être cité", évite de répéter une mention bibliographique lorsque l'on se réfère au même document, et qu'on le cite immédiatement après;
- **Ouv. Col.** : "ouvrage collectif", à mentionner lorsque le document ne contient aucune mention précise d'auteur ou d'éditeur scientifique (ni personne physique, ni collectivité);
- **(éd.), (ed.), (éds), (eds), (dir.), (dirs)** : éditeur(s) scientifique(s), directeur(s) de la publication.